

Plaisirois, Clétiens, Villepreusiens

**NE LES LAISSEZ PAS FAIRE !
NE VOUS LAISSEZ PAS FAIRE !**



La réforme des collectivités territoriales a été définitivement adoptée par le Sénat et l'Assemblée nationale les 9 et 17 novembre 2010. Elle impose à toutes les communes de se regrouper et si elles n'y parviennent pas, le Préfet tranchera de manière autoritaire. Actuellement, la rivalité entre les maires de Plaisir et des Clayes empêche le regroupement de nos trois communes, pourtant évident à tout habitant du territoire.

URGENT : c'est en avril que les schémas de regroupement doivent être déposés !

Pétition

Nous, habitants de ce territoire qui est en totale continuité urbaine, savons qu'il constitue notre vrai bassin de vie : nous partageons collèges et lycées, marchés et centre commerciaux, équipements collectifs et nombreux syndicats intercommunaux tels l'assainissement, les ordures ménagères ou la piscine... Nous considérons que c'est ainsi, dans la cohérence d'un espace commun déjà partagé, qu'il doit continuer à se développer avec un vrai projet au service de la population, et non pas dans une logique absurde de rivalité économique et de surenchère commerciale entre les villes.

Nous nous adressons donc à vous, Madame et Messieurs les maires, aux membres de la commission départementale de coopération intercommunale, et à Monsieur le Préfet des Yvelines, pour qu'une décision arbitraire et absurde ne vienne pas rompre une unité qui existe déjà de fait.

Plaisir	Les Clayes-sous-Bois	Villepreux
Chantal Compagnot, Jean Paul Romani, conseillers municipaux	Hélène Joary, conseillère municipale	Michèle Valladon, Maire de 1998 à 2008, Claude Blanchard, maire adjoint de 2005 à 2008, Annick Omond, maire adjointe de 2003 à 2008, conseillers municipaux

Nom	Ville	Nom	Ville